

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

**RAPPORT DE STAGE
BIBLIOTHEQUE DU MUSEE DE L'HOMME**

Magali Le Coënt

Stage fait à la bibliothèque du Musée de l'Homme du 8 septembre au 28 novembre 1997

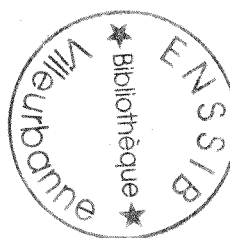
1998



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

**RAPPORT DE STAGE
BIBLIOTHEQUE DU MUSEE DE L'HOMME**



Magali Le Coënt

Stage fait à la bibliothèque du Musée de l'Homme du 8 septembre au 28 novembre 1997

1998

1997
DCB ST
21

RAPPORT DE STAGE. BIBLIOTHEQUE DU MUSEE DE L'HOMME.

Résumé

Ce rapport décrit la bibliothèque du Musée de l'Homme à travers son histoire, ses collections et les traitements qui leur sont appliqués, son budget, son personnel et son public, au moment où l'informatisation change les pratiques de la bibliothéconomie. Il tente également de montrer les perspectives de développement de la bibliothèque dans l'attente du règlement de la rénovation du Musée de l'Homme.

Abstract

This report is a description of the Musée de l'Homme's library, his history, his collections and their treatments, budget, staff and public, when computerization is changing the practice of library science. We want also to show the future prospects of the library, waiting for the renovation of the Musée de l'Homme.

Descripteurs

Musée de l'Homme**Bibliothèque

Musée de l'Homme**Library

INTRODUCTION

La bibliothèque du Musée de l'Homme date, dans sa forme actuelle, du redéploiement des collections du Musée dans le nouveau Palais du Trocadéro en 1937 mais on peut placer sa création dans les années 1880 puisqu'elle est l'héritière de la bibliothèque du Musée d'ethnographie du Trocadéro inauguré en 1882. Longtemps sans bibliothécaire, sans catalogue et même sans chauffage¹ !..., la bibliothèque a connu un véritable développement avec l'arrivée en 1928, à la tête du Musée d'ethnographie, du Docteur Paul Rivet, assisté de Georges-Henri Rivière. Charismatique, il réussit à susciter des pouvoirs publics et du mécénat privé des subsides importants qui lui permettent d'entreprendre la rénovation du musée et de la bibliothèque. Celle-ci connaît trois réorganisations importantes en quelques années : 1929, début du tri et du catalogage des fonds selon la classification de la *Library of Congress* (Washington) ; 1931, départ des autres services du musée dans des locaux indépendants laissant le champ libre à la bibliothèque ; 1934 modernisation des installations, avant le déménagement définitif dans le nouveau palais du Trocadéro en 1936-1939.

La figure fondatrice de la bibliothèque est sa première bibliothécaire en chef, Yvonne Odon, forte personnalité qui participe au réseau de Résistance du Musée de l'Homme pendant la deuxième guerre mondiale et connaît la déportation, avant de reprendre ses activités à la bibliothèque jusqu'en 1962. Formée aux Etats-Unis, elle est recrutée par Paul Rivet en 1929 et conçoit une bibliothèque particulièrement moderne en son temps puisque 15.000 ouvrages sont en libre accès dans la salle de lecture et qu'elle ouvre la bibliothèque à un public de non chercheurs : dans un article de 1957, elle insiste sur le statut de la bibliothèque qui est à la fois "spécialisée" et "entièrement publique²".

La position actuelle de la bibliothèque au sein du musée n'est pas extrêmement nette car l'absence d'une direction générale du Musée de l'Homme lui laisse une sorte d'indépendance trompeuse sous l'autorité du Muséum national d'histoire naturelle et plus largement sous celle de la DISTNB (Ministère de l'Education nationale) dont elle reçoit directement son financement en tant que "bibliothèque de grand établissement".

Si la bibliothèque ne dépend pas directement du musée de l'Homme, elle est liée par ses collections et sa politique d'acquisition aux trois laboratoires de recherche des

¹ Voir l'article de René Verneau sur le Musée d'ethnographie en 1919 : "Comme dans les autres locaux, il est difficile d'y travailler pendant l'hiver par suite du froid qui s'y fait encore plus sentir qu'ailleurs, en raison de sa situation sous les toits. Elle est bien pourvue d'un poêle, mais la pénurie de combustible ne permet guère de l'allumer".

² ODDON, Yvonne. Histoire du développement de la bibliothèque du Musée de l'Homme. *Bulletin de la société des amis du musée de l'homme*, janvier-mars 1957, p. [1-2].

sciences de l'homme rattachés aux trois chaires du Muséum : préhistoire (créé en 1962), ethnologie et anthropologie depuis 1972, ces deux derniers provenant de la division de la chaire d'ethnologie des hommes actuels et des hommes fossiles (sous ce nom depuis 1936). Elle a été créée à l'origine pour répondre en priorité aux besoins des chercheurs de ces laboratoires. En même temps ces laboratoires ont des bibliothèques propres, indépendantes et qui ne mènent pas véritablement de politique d'acquisition concertée avec la bibliothèque, d'où des tensions parfois assez vives.

La photothèque, qui est un service commun du Musée de l'Homme, n'est pas liée directement à la bibliothèque mais elles ont une histoire commune et l'actuelle directrice de la bibliothèque est aussi, depuis 1991, celle de la photothèque.

La bibliothèque est CADIST en ethnologie et préhistoire depuis 1983. Elle est aussi pôle associé de la Bibliothèque nationale de France depuis 1995 et reçoit une subvention pour l'achat de collections sur la préhistoire et l'ethnologie de l'Afrique noire et des Pays de l'Est. Enfin depuis le printemps 1997, une convention passée avec la BNF permet l'attribution à la bibliothèque du Musée de l'Homme d'un exemplaire du dépôt légal dans les domaines de l'ethnologie et de la préhistoire.

Pendant les douze semaines de stage, je me suis occupée plus particulièrement du fonds iconographique de la bibliothèque. Cette recherche m'a amenée à effectuer plusieurs visites d'autres bibliothèques ou de salon : bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts, iconothèque du Musée national des arts et traditions populaires ; salon du patrimoine au Carrousel du Louvre. J'ai en outre rencontré une restauratrice de documents graphiques. D'autre part, tout au long de mon stage, j'ai pris connaissance du travail réalisé dans les différents services ou fonctions de la bibliothèque : entrées, acquisitions, périodiques, catalogage, système informatique, prêt-entre-bibliothèques, service public, magasinage, comptabilité.

I / Présentation de la bibliothèque : collections, ressources et personnel.

1) Les collections.

*** Description.**

La bibliothèque possède un fonds d'environ 260.000 ouvrages, à peu près 5400 titres de périodiques dont un millier vivants, un fonds de cartes (environ 8000) dont une grande partie n'est pas cotée, environ 300 manuscrits, 16 fonds d'archives et un fonds iconographique qui n'est pour l'instant pas directement accessible. Une petite collection de diapositives (355), de vidéocassettes (212), de microformes (1450 titres) et de cédéroms (10) viennent s'y ajouter depuis la création en 1994 d'un secteur audiovisuel. L'ensemble représente plus de 7000 mètres linéaires.

Les spécialités de la bibliothèque sont la préhistoire, l'anthropologie et l'ethnologie. L'ensemble du monde est couvert par les collections à l'exception de la France qui est le domaine réservé du Musée des arts et traditions populaires, fondé au début des années 1970 à partir des collections du Musée de l'Homme. Les points forts du fonds d'ethnologie sont l'ethnomusicologie, le folklore, les arts primitifs et l'histoire des religions.

La bibliothèque a acquis par don ou par legs les collections de nombreux ethnologues au cours de son histoire. Elle les a intégrés sans briser l'unité des collections. Les premiers directeurs du musée d'ethnographie ont donné à l'établissement leurs bibliothèques : Ernest-Théodore Hamy (qui a aussi offert une abondante collection iconographique), René Verneau et Paul Rivet. Ils ont été suivis par nombre des plus grands ethnologues ou voyageurs : Marcel Mauss, François de Zeltner (Afrique), Alfred Métraux (Amérique), Lucien Lévy-Bruhl (Mexique), Alexandra David-Neel, Henry Breuil (préhistoire). Plus récemment, la bibliothèque et les archives de l'ethnomusicologue Constantin Brailoiu (mort en 1958) ont été données à la bibliothèque en 1975 par son héritière Hélène Ionesco, l'année où étaient acquises les collections de l'ethnologue Roger Bastide sur le Brésil. Au début des années 1990, les dessins, le journal et la collection de photographies de terrain de Paul-Emile Victor sont aussi entrées dans les collections par don.

La réserve, créée dans les années 1980 seulement, regroupe environ 1800 ouvrages. Celle-ci est composée entre autres d'ouvrages anciens, pour la plupart des récits de voyages où sont représentés nombre de grands explorateurs des XVIII^e et XIX^e siècles ou d'études des mœurs et religions ; d'ouvrages et d'atlas illustrés ; d'une belle série d'albums photographiques, témoins autant des débuts de l'ethnologie que de ceux de la photographie (tirages sur papier salé ou albuminé), le plus ancien datant des

années 1850³ ; de diverses archives. Sans local spécifique, à l'exception de grilles posées dans l'intervalle des allées pour en interdire l'accès, la réserve ne présente pas les garanties de conservation désirable. Elle devrait être séparée du reste des magasins pour bénéficier de meilleures conditions climatiques, étendue pour intégrer d'autres collections, notamment iconographiques et les redéployer sur les étagères ; il faudrait aussi pouvoir conditionner en pochettes neutres les ouvrages les plus fragiles.

* Le cadre de classement : la classification de la Library of Congress (LC)

Cette classification a été choisie par Yvonne Oddon, première bibliothécaire en chef de la bibliothèque de 1929 à 1962, qui avait été formée aux Etats-Unis, et adaptée aux collections spécialisées de la bibliothèque avec l'accord de la Bibliothèque du Congrès. Cette classification systématique divisée en 26 grandes rubriques permet des regroupements thématiques d'ouvrages, puisque l'indice alphanumérique obtenu est à la fois une cote et une indexation codée. Avec l'extension du fonds et le défaut de place, le rangement par cotes LC a été abandonné dans les années 1970 pour passer à des cotes de format, de type : Lettre (A à D) + numéro d'inventaire continu mais les acquéreurs continuent d'indexer en LC. L'interrogation par informatique devrait en effet permettre d'opérer les mêmes regroupements thématiques et d'éditer des listes afin d'estimer l'importance des fonds dans chaque discipline et sur des sujets précis.

2) Le budget.

Le budget global en 1997 de la bibliothèque du Musée de l'Homme (fonctionnement + crédits documentaires + reports, sans les salaires du personnel) est de 2.847.754, 20 francs. Les deux-tiers du budget de la bibliothèque sont affectés aux acquisitions documentaires et si la bibliothèque est relativement riche dans ce domaine, ses crédits de fonctionnement et d'entretien ne suivent pas au même rythme : l'argent manque pour entretenir et moderniser les locaux, traiter, conditionner et restaurer les collections. Ce budget est stable par rapport à l'année 1996 à l'exception d'une augmentation de 9000 francs des crédits de fonctionnement.

* *Les recettes.*

Les ressources de la bibliothèque proviennent essentiellement de quatre sources différentes dont trois ne concernent que les acquisitions documentaires :

³ TIMBY, Kim. Les albums photographiques du Musée de l'Homme. In *Etudes photographiques*, n°1, novembre 1996, p. 116-126.

- budget de fonctionnement : attribution du Ministère de l'Education Nationale qui transite par le Muséum national d'histoire naturelle.
- budget documentaire : CADIST, BNF et CNL.

BUDGET 1997

Attribution Ministère	893.000
Attribution Muséum	10.000
CADIST	700.000
BNF	250.000
CNL	40.000
Recettes propres	263.946
TOTAL	2.156.946⁴

Le budget de fonctionnement accordé par le ministère doit être divisé en deux parties : la dotation globale 1997 (843.000 F) et une dotation spéciale pour engager un moniteur étudiant (50.000 F) ; cette dotation étant insuffisante pour satisfaire les besoins de la bibliothèque en personnel, 31 % de la dotation globale est également reversée sur la ligne fonctionnement - personnel pour engager des vacataires. La part de la documentation sur l'ensemble de la dotation globale représente près de 43 %. Il faut encore ajouter au budget global les engagements reportés (environ 30.000 F) et les crédits non engagés reportés (64.000 F). La bibliothèque génère d'autre part ses propres recettes grâce au prêt-entre-bibliothèques et à la régie des photocopies (263.946 F).

** Les dépenses*

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent au total à environ 410.000 francs, en comptant les factures qui restent engagées de l'année précédente (environ 65.000 F).

	TOTAL des dépenses	%
entretien collections	53.000	15,3
papeterie	74.280	21,5
matériel	34.131	9,9
régie-affranchissement	36.034	10,4
téléphone	14.055	4,1
maintenance	82.127	23,8

⁴ Le jeu des reports explique le chiffre annoncé plus haut, en bonne comptabilité.

missions	51.935	15
TOTAL	345.562	100

Près de la moitié des dépenses courantes sont absorbées par les achats de papiers et la maintenance des appareils (photocopieur, imprimantes, ordinateurs). L'entretien des collections ne représente que 15 % des dépenses, ce qui paraît insuffisant pour maintenir un bon niveau de conservation.

Le budget documentaire est de loin le plus important : 1.887.602, 60 francs soit 66,3 % du budget global. La bibliothèque reçoit à la fois des crédits de fonctionnement du ministère, dont près de la moitié est affectée à la documentation, la subvention CADIST pour l'ethnologie et la préhistoire, une subvention de la Bibliothèque nationale de France en tant que pôle associé pour l'achat d'ouvrages portant sur la préhistoire et l'ethnologie des Pays de l'Est et de l'Afrique noire et enfin une dotation du Centre national du Livre⁵ (CNL) réservée à l'acquisition de livres édités en France ou dans les pays francophones sur l'ethnologie générale française (niveau recherche).

Le budget CADIST est de 700.000 francs par an, auxquels il faut ajouter les reports engagés et non engagés (soit un total de 1.195.780 francs en 1997) et il constitue la première ressource d'acquisition documentaire. Un quart est consacré aux abonnements de périodiques, 11 % au catalogage par récupération de notices dans O.C.L.C., 5,5 % à l'acquisition de documents audiovisuels et 58,5 % aux "secteurs" d'acquisition, répartis par aires géographiques entre les acquéreurs.

3) Le personnel et services

* Le personnel.

L'ensemble du personnel de la bibliothèque est actuellement de 23 personnes.

Personnel de catégorie A	7
Personnel de catégorie B	4
Personnel de catégorie C	4
Personnel sous contrat	2
Personnel temporaire	6
Total	23

⁵ Le Centre national du livre a depuis 1976 mission de soutenir les acquisitions des bibliothèques en édition française. En 1990, une commission et un service des bibliothèques ont été créés pour soutenir la politique d'aide à la diffusion des publications françaises. C'est dans le cadre du "développement de fonds thématiques" que la bibliothèque du Musée reçoit une subvention.

Le personnel permanent de la bibliothèque est composé de 15 personnes (65 %). L'encadrement est assuré par un conservateur général directeur de la bibliothèque, deux conservateurs en chef, dont un adjoint à la direction et deux conservateurs. Ils sont principalement chargés des acquisitions. Deux bibliothécaires sont plus spécialement chargés des périodiques et de l'informatisation. Trois bibliothécaires adjoints assurent les entrées, le P.E.B. et le catalogage dans O.C.L.C. Le personnel de magasinage compte un inspecteur et trois magasiniers, soit quatre agents titulaires. Un adjoint administratif s'occupe des questions financières (le poste de secrétaire de direction est actuellement non pourvu).

La bibliothèque emploie d'autre part 8 autres personnes à divers titres (35 %).

Agents sous contrat	2
Vacataires	3
Objecteurs de conscience	2
Moniteur étudiant	1
Total	8

Deux personnes sont des "agents sous contrat" : l'une assure des fonctions de bibliothécaire spécialement chargée des acquisitions en préhistoire ; l'autre a un emploi de magasinier. Trois vacataires (500 heures chacun) viennent renforcer l'équipe, l'un assiste l'adjoint administratif, les deux autres font la création des notices d'exemplaires. Deux objecteurs de conscience ont signé une convention avec la bibliothèque pour vingt mois : l'un effectue le bulletinage informatique des périodiques, l'autre se partage entre les entrées et le magasinage. Enfin un moniteur étudiant vient compléter l'équipe notamment lors des nocturnes.

Pour être tout à fait complet, il faut ajouter l'aide apportée bénévolement une fois par semaine par une ancienne bibliothécaire aujourd'hui à la retraite qui reclasse et reconditionne les nombreux tirés à part du fonds de préhistoire légué par l'abbé Breuil.

* La chaîne documentaire

Les acquisitions

Les acquisitions sont divisées entre quatre acquéreurs principaux, par secteurs géographiques, un cinquième acquéreur ne s'occupant que de l'antiquariat. Ces secteurs sont :

- Généralités, Afrique noire, Océanie et Asie du Sud-Est, Extrême-Orient et Insulinde.
- Amérique du Sud et centrale, Afrique du Nord, Europe de l'Ouest (sauf la France)

- Amérique du Nord, Europe de l'Est, terres arctiques et ex-URSS.

- Préhistoire

Elles sont faites par des conservateurs à l'exception des acquisitions en préhistoire faite par un agent sous contrat spécialiste de cette discipline. A cette répartition géographique, il faut ajouter les documents audiovisuels et multimédias confiés à un des acquéreurs. Ceux-ci utilisent pour faire leurs acquisitions des catalogues d'éditeurs, les bibliographies et compte-rendus de lecture de revues spécialisées en ethnologie (*The Journal of Asian Studies*, *American Anthropologist*, *Anthropos*, *Africa*, *The Journal of the royal anthropological institute*, *L'Homme*, etc) et bien sûr, *Livres Hebdo*. Les fiches de ces livres se font encore manuellement, en indiquant le budget, le prix et le fournisseur, car le module d'acquisition de Dynix Horizon a été installé récemment et le personnel est encore en cours de formation. La bibliothèque commande ses ouvrages auprès d'une cinquantaine de fournisseurs, les principaux étant Blackwell Angleterre et Blackwell Etats-Unis, Dawson, Dokumente Verlag, Kubon et Sagner, Sous la lampe, Ebsco (pour les périodiques), etc. La bibliothèque acquiert environ 3000 nouveaux ouvrages par an.

L'achat de livres anciens est assuré, entre autres missions, par le conservateur adjoint à la direction. L'antiquariat ne bénéficie pas d'un budget particulier, les acquisitions se négocient sur le budget des quatre acquéreurs principaux selon le sujet traité. Ces achats se font dans plusieurs directions :

- Ouvrages imprimés ou manuscrits témoins des origines de l'ethnographie : récits de voyages et de découvertes, témoignages de personnes ayant vécu au contact des populations avant la mondialisation des échanges, descriptions des mœurs, coutumes et religions. L'achat de récits de voyages est plutôt orienté vers l'édition étrangère.

- Livres venant compléter des collections lacunaires.

- Editions de textes en langue originale ou en traduction, de partitions de musique, transcriptions de traditions orales, contes et légendes des différents pays.

Les fournisseurs, parisiens ou provinciaux sont des libraires spécialisés dans les récits de voyage ou l'histoire des anciennes colonies. Quelques bibliographies de référence permettent d'apprécier le niveau de l'ouvrage⁶.

Les périodiques

Les périodiques sont gérés par un service particulier confié à une bibliothécaire, assistée d'un objecteur de conscience pour le bulletinage informatique. Les tâches de traitement y sont réalisées d'un bout à l'autre : acquisitions, inscriptions à l'inventaire, suivi des factures, bulletinage, traitement physique des revues (estampillage, cotation,

⁶ Voir en annexe liste des plus importantes bibliographies servant à l'antiquariat.

magnétisation), de leur répartition par statuts (magasin, usuel ou salle des périodiques), alimentation des fichiers papier conservés dans la salle de lecture. La bibliothèque participe au CCN-PS (catalogue collectif national des publications en série).

Les registres d'inventaire comptent environ 5400 titres de périodiques, dont environ 1300 vivants mais parmi ceux-ci, certains sont des titres généraux (la *Bibliographie de la France*, plaquettes publiées par des ambassades, ...) qui ne répondent pas à la spécialisation de la bibliothèque et certaines collections présentent de nombreux doubles, jusqu'à 5 ou 6 exemplaires parfois. Cette situation est due au fait que la bibliothèque reçoit les dépôts des quatre principales sociétés savantes liées au Musée de l'Homme (Américanistes, Africanistes, Océanistes, Préhistoriens français), ceux des échanges réalisés par l'ancienne revue du musée *Objets et Mondes*, morte en 1989 et ceux de diverses institutions, comme l'Institut d'ethnologie. Ces sociétés échangent leurs publications avec les mêmes institutions étrangères et reçoivent donc les mêmes publications. Jusqu'à une date récente il était difficile de refuser certains dépôts. Depuis 1996, un tri est engagé pour permettre l'envoi de certains fonds au C.T.L. (Centre technique du Livre) à titre de dons ou de dépôts et proposer des réattributions.

Une trentaine de périodiques proviennent d'échanges internationaux, mais ce type d'acquisition tend à se réduire. Le coût de ces publications permet de moins en moins de les distribuer gratuitement. Ainsi la revue *Ethnos* du musée ethnographique de Stockholm, reçue depuis les origines à titre d'échange, annonce qu'elle sera distribuée par abonnement à partir de 1998 par la société Routledge et espère que "la bibliothèque souhaitera continuer de la compter dans ses collections".

La majorité des périodiques sont acquis par abonnements, sur deux budgets, non-CADIST et CADIST depuis 1983. La répartition est d'environ 2/3 - 1/3 : sur un total de 400.000 F, 250.000 F viennent du budget non-CADIST et 150.000 F du budget CADIST. Le transfert de certains abonnements sur le budget CADIST se fait progressivement. La bibliothèque reçoit de 10 à 20 nouvelles revues par an.

Le bulletinage s'effectue à la fois manuellement et informatiquement. Le module des périodiques, installé depuis peu, ne permet pas de garder toute la comptabilité en face des commandes et d'avoir en une seule fois l'historique de certaines revues qui ont changé plusieurs fois de titres. Le travail de saisie des périodiques est très lourd et est encore en cours.

Les entrées

Le service des entrées est assuré par une bibliothécaire adjointe. Les acquéreurs lui transmettent les fiches des livres à acheter afin qu'elle établisse un bon de commande auquel elle joint la photocopie des fiches. Celles-ci sont intégrées dans un fichier des commandes. A leur arrivée, les livres, les factures et les fiches sont réunis, puis classés par acquéreurs afin qu'ils contrôlent l'état et la conformité de l'ouvrage à la commande. Les listes de livres commandés établies pour chaque fournisseur sont cochées. Une fois contrôlés, les livres sont inscrits sur les registres d'inventaire répartis par format (A à D) et reçoivent un numéro d'inventaire. Les factures sont remises à l'adjoint administratif qui les renvoie au comptable du Muséum.

Le catalogage informatisé

Le catalogage est réalisé par chaque acquéreur dans OCLC : la notice est recherchée en ligne, récupérée dans un fichier de travail, on lui ajoute les données locales de la bibliothèque (source d'acquisition, cote, code barre, code de collection, type d'exemplaire, mots-matières Rameau si nécessaire, etc). Si la notice n'existe pas, elle est créée dans la base OCLC. Le fichier est récupéré toutes les semaines pour être versé dans le CCI (catalogue commun informatisé) : le logiciel repère les erreurs (doublons, codes barres identiques) qui sont éditées afin d'être corrigées une par une dans le module informatique de catalogage.

Le magasinage et le traitement matériel

Les magasiniers, outre la délivrance des livres au public, sont chargés de l'estampillage, de l'étiquetage et de l'équipement magnétique des ouvrages. Au nombre de cinq, ils ont chacun un secteur des magasins sous leur responsabilité : ils y font le reclassement des ouvrages et y assure les tâches diverses qu'on leur confie (vérification des ouvrages, tri, etc).

La communication

L'ensemble des conservateurs et bibliothécaires de la bibliothèque passe quelques heures par semaine au bureau de renseignement de la salle de lecture. Ils orientent les lecteurs parmi les nombreux fichiers (thématiques, par aires géographiques, auteurs et anonymes, périodiques...), l'utilisation du catalogue informatisé, des cédéroms (Myriade, Polarpac, Bibliographie nationale française, catalogue rétrospectif de la BNF), banque de données Francis, Pancatalogue, catalogues de bibliothèques étrangères par telnet ou internet, etc.

Le prêt entre bibliothèques (PEB)

Le PEB est une activité importante de la bibliothèque qui, en tant que bibliothèque spécialisée, cadist en préhistoire et ethnologie, est souvent sollicitée. L'augmentation importante du PEB est également due au versement dans le Pancatalogue des ouvrages revenus de la conversion rétrospective. Une bibliothécaire adjointe s'en occupe à plein temps. Le prêt ne concerne que les ouvrages du fonds récent (après 1915), à l'exclusion des périodiques, des ouvrages de la réserve et bien entendu des usuels. Le règlement du PEB fixe la durée du prêt de 15 jours à un mois selon l'importance du document et à trois volumes par personne.

Les demandes arrivent soit par la messagerie électronique (ouverture d'une session Telnet, connexion par une adresse du serveur universitaire -cnusc.fr- et réception des demandes recueillies dans un fichier *.log) ou par courrier⁷ et doivent obligatoirement provenir d'une bibliothèque qui sera responsable de l'ouvrage envoyé et des bonnes conditions de sa consultation sur place. Les demandes imprimées, le travail consiste ensuite à vérifier si les documents demandés sont bien en possession de la bibliothèque et à rechercher leurs cotes, pas toujours indiquées par les demandeurs, surtout si le bordereau a été rerouté plusieurs fois. La bibliothécaire recherche elle-même les ouvrages dans les magasins et prépare les paquets à expédier en indiquant le tarif à appliquer pour le bureau du courrier du Musée qui se trouve à l'étage inférieur.

4) Le public.

La bibliothèque du Musée de l'Homme est une bibliothèque spécialisée, CADIST en ethnologie et préhistoire, très riche en anthropologie, ses fonds s'adressent donc en priorité à un public de chercheurs et d'étudiants dans ces disciplines. Il ne faut jamais oublier que le Musée de l'Homme est aussi un centre de recherche et le siège d'une école doctorale. S'il n'y a pas de DEA en anthropologie, le laboratoire de préhistoire dirige environ 60 thèses et DEA par an. Quant au laboratoire d'ethnologie, l'apparition d'un nouveau DEA spécifique depuis 1995-1996 (DEA anthropologie de l'objet) a augmenté le nombre de ses étudiants. Cependant le plus grand nombre d'étudiants provient essentiellement des universités de Paris I Panthéon-Sorbonne et de Paris X Nanterre, suivies dans une moindre mesure de Paris VIII, Paris VII, Paris V et Paris IV. L'Ecole pratique des Hautes Etudes en Sciences sociales et les Langues orientales complètent la liste des institutions d'enseignement qui fréquentent la bibliothèque.

⁷ Voir en annexe les statistiques du PEB et l'évolution des types de demandes.

Les membres des cinq sociétés savantes dont les collections sont déposées à la bibliothèque représentent une autre partie du public et le reste se partage entre des chercheurs français et étrangers et un public varié d'éditeurs, d'amateurs, à la recherche de documentation et d'illustrations.

II/ Les développements actuels et les perspectives.

A- L'informatisation

1) Système informatique et catalogue commun informatisé.

L'informatisation de la bibliothèque est récente. Elle a été lancée en 1989 et menée par le groupe Tosca et un comité de pilotage. Ces travaux ont été approuvés par le conseil d'administration du Muséum d'histoire naturelle en 1992. Un comité de coordination de l'action documentaire (CCAD), regroupant des membres de la bibliothèque centrale du Muséum, de la bibliothèque du Musée de l'homme et des 22 bibliothèques de laboratoires, s'est alors constitué pour mettre au point un projet commun de catalogue informatique, afin de mettre en commun l'ensemble des ressources documentaires du Muséum.

Le logiciel Dynix Horizon, appartenant au groupe Ameritech, a été choisi après un appel d'offres : c'est un système de gestion intégré de bibliothèques avec une architecture client-serveur. Le serveur se trouve au Centre informatique du Muséum (CIM), installé au Jardin des Plantes. Ce logiciel documentaire intègre en standard le format OCLC-Marc qui sert au catalogage ainsi que la norme d'échange NISO Z 39.50. Les premiers modules installés à la bibliothèque ont été le catalogage et la recherche documentaire et leur application vers le public, l'OPAC ; le bulletinage et les acquisitions sont plus récents. Ses principales qualités sont sa robustesse, sa grande souplesse d'interrogation, les possibilités de statistiques. Un des inconvénients majeurs est qu'il est installé avec le système d'exploitation OS2 / WARP, ce qui en soit n'est pas une difficulté, mais le devient en pratique du fait de sa quasi incompatibilité avec Windows et les produits Microsoft. La version Windows 95 est prévue pour le début de l'année 1998.

Le module d'acquisition a été activé depuis la rentrée de septembre 1997 et le personnel se forme actuellement à son utilisation. Il permet d'entrer des suggestions avant de les transformer effectivement en commandes puis de suivre l'ensemble du circuit du livre (budget, fournisseurs). Il permet également l'établissement de statistiques d'acquisition plus aisées et plus fines.

2) Catalogage dans OCLC et rétroconversion.

Les collections du Musée de l'Homme, entièrement recensées sur fiches ne pouvaient pas être entièrement ressaisies manuellement ce qui aurait demandé un temps et un personnel considérables. D'autre part il était important de soulager les conservateurs du catalogage qui occupait trop de leur temps par rapport à leurs autres

activités. La bibliothèque a choisi de s'affilier au réservoir bibliographique OCLC⁸ (*Online Computer Library Catalogue*) pour récupérer les notices : ce choix a été motivé par l'importance de la base, son adoption par un grand nombre de bibliothèques (British Library, plus de quarante bibliothèques françaises, etc) et surtout par le fait que cette base d'origine américaine permettait de récupérer beaucoup de notices de publications en anglais (taux de recouvrement de 90 %) et l'indexation *Library of Congress* que la bibliothèque utilise depuis les années 1930. La bibliothécaire chargée du catalogage OCLC participe également à l'association AUROC (association des utilisateurs du réseau OCLC en France) qui a pour objectif de mettre en commun des expériences et des difficultés rencontrées par les bibliothèques et de rechercher des solutions globales ou de présenter à la division OCLC Europe (installée à Birmingham) des doléances groupées et motivées. La principale difficulté à laquelle sont actuellement confrontées les bibliothèques est la lenteur des connections par le logiciel PASSPORT à travers le réseau Internet. Cette situation est particulièrement criante à la bibliothèque du Musée de l'Homme du fait du catalogage d'une partie du fonds en langues slaves et en alphabet cyrillique, qui réclament des temps de transfert encore plus élevés que pour des notices en caractères latins. Auparavant la bibliothèque cataloguait en local grâce aux cédéroms OCLC fournis avec le logiciel et envoyait son catalogage en fichiers *batch* pour validation. Ce logiciel 4CD sous Windows pourrait être réemployé pour le catalogage en caractères non latins.

Le Ministère de l'Education nationale a accordé à la bibliothèque une subvention en 1992 pour sa conversion rétrospective. La saisie-récupération des notices a été confiée à OCLC et un premier envoi de 85.000 fiches a eu lieu en 1992-1993 : elles sont revenues sous forme de bandes magnétiques. Toutefois ces cassettes ont dû attendre deux ans l'informatisation de la bibliothèque et cela n'a pas été sans conséquence ultérieurement : évolution et amélioration d'OCLC pendant ce laps de temps, travaux de la bibliothèque (des périodiques classés comme des monographies dans le fonds ancien ont été réintégrés dans les périodiques, ce qui a provoqué des déclassements : tout a dû être modifié manuellement dans la base). Une seconde vague de rétroconversions vient juste d'être envoyée à OCLC.

Le chargement de la base bibliographique a commencé en 1995, l'OPAC a été ouvert en 1996 en accès interne et dans la salle de lecture le 3 mars 1997. La mise en place des différents modules est en cours : celui des périodiques et celui des acquisitions ont été installés pendant l'année 1997. Les acquisitions, actuellement en test, se feront informatiquement à partir de janvier 1998.

⁸ OCLC est né dans l'Ohio en 1971. La branche OCLC Europe s'est implantée à Birmingham en 1981. Le réseau Europe compte plus de 300 bibliothèques dans 27 pays.

3) L'inscription informatisée des lecteurs

Le personnel de la bibliothèque ne disposait pas jusqu'à octobre dernier d'un système de statistiques fiables puisque l'on se contentait du comptage quotidien des lecteurs (environ 3600 lecteurs par an) et l'on ne pouvait donc pas savoir combien de lecteurs différents fréquentaient la bibliothèque. L'importance de ce type de statistiques est pourtant aujourd'hui primordiale pour appuyer tout projet de développement des collections ou d'extension des locaux.

L'inscription informatisée des lecteurs depuis le premier octobre 1997 permet de connaître précisément leurs statuts (chercheurs, enseignants non chercheurs, étudiants de 1^{er} / 2^e cycles, étudiants de 3^e cycle, autres) et leurs domaines de recherche (agriculture-environnement, anthropologie, archéologie, art, sciences de la vie, édition-audiovisuel, ethnologie, histoire-histoire des sciences, sciences appliquées-technologie, préhistoire, médecine-santé, sciences de la terre, autres domaines). En deux mois (octobre - novembre 1997) environ 500 lecteurs se sont inscrits : la grande majorité sont des étudiants des 1^{er} et 2^e cycles (47 %) puis viennent les étudiants de 3^e cycle (28 %), les divers amateurs (10 %), les chercheurs (9 %) et enfin les enseignants non chercheurs (0,6 %).

4) Projet de contrat avec la société Archimed.

Actuellement les postes informatiques situés dans la salle de lecture et même dans les magasins sont dédiés à des opérations exclusives : OPAC, cédéroms, banques de données, catalogage OCLC, bureautique et recherche documentaire courantes. Les lecteurs doivent donc changer de postes pour effectuer leurs recherches, sans oublier de passer par le fichier papier puisque tous les ouvrages ne sont pas encore rétroconvertis.

La bibliothèque souhaite donc fédérer toutes les ressources informatiques grâce à une interface mise au point par la société Archimed qui permettrait de consulter sur le même poste le CCI, les cédéroms, les banques de données en ligne, voire une sélection de sites internet. Les négociations n'en sont qu'au début. Un développement ultérieur pourrait être l'intégration du catalogue de la photothèque voire d'une base iconographique.

B- La modernisation de la bibliothèque.

1) Mesures de conservation.

Le traitement du fonds iconographique par une stagiaire de l'ENSSIB entre dans le cadre de ces mesures. Ce fonds, déposé à la bibliothèque depuis les années 1970, compte plus de mille images diverses : dessins, aquarelles, estampes, pastels, peintures, photographies, reproductions photomécaniques. Il a reçu un premier traitement en 1989 par l'établissement d'un inventaire manuscrit partiel et en 1994 sous la forme d'un regroupement en un seul lieu et d'un premier tri permettant de réunir des documents analogues épars. Le travail, évidemment partiel dans le temps imparti, a consisté à en établir un inventaire plus complet et sur logiciel informatique pour permettre une interrogation et une recherche plus faciles. Parallèlement chaque document a été dépoussiéré, envoyé à la désinfection si nécessaire, et reconditionné dans des matériaux de conservation. Enfin une réflexion plus large a été entamée pour son traitement complet et son intégration au catalogue commun informatisé.

La bibliothèque a aussi décidé de se doter de thermohygromètres afin de mieux connaître les conditions climatiques régnant dans les magasins, unanimement considérées comme mauvaises mais sans savoir jusqu'à quel point. Elle a choisi le thermohygromètre enregistreur Smart Reader type SR-2 fabriqué par une société canadienne et commercialisé par la Société européenne de conseil en archivage neutre (SECAN) : ce thermohygromètre peut être relié à un ordinateur PC comprenant un logiciel qui permet de faire la préparation de l'enregistreur (fréquence des mesures, datation), l'étalonnage et l'exploitation des résultats.

2) Mesures de rationalisation des collections.

Les magasins de la bibliothèque arrivent à saturation et les projets de réaménagement du Musée de l'Homme permettent d'espérer une amélioration de la situation. Toutefois la lenteur des prises de décision et les revirements successifs ne donnent pas la possibilité de faire des plans de modernisation à long terme. Un conseil scientifique a été créé à la fin de 1994 pour réfléchir à la rénovation complète du Musée de l'Homme. La commission des arts premiers mise en place en 1996 a changé à nouveau l'orientation du projet. Si le nouveau "Musée de l'homme, des arts et civilisations" reste au Palais de Chaillot, les laboratoires de préhistoire (qui comptent déjà une implantation extérieure dans le 13^e arrondissement de Paris avec l'Institut de Paléontologie humaine doté d'une riche bibliothèque) et d'anthropologie pourraient être

déménagés pour faire place aux collections du Musée des Arts africains et océaniques qui viendraient rejoindre celles du Musée de l'homme et formeraient ainsi un grand pôle ethnologique. Il semble logique que les collections d'ouvrages suivent les laboratoires, ce qui libérerait alors des espaces à l'intérieur de la bibliothèque.

En attendant de connaître l'arbitrage définitif, la bibliothèque a pris plusieurs mesures pour rationaliser les fonds, améliorer la gestion de l'espace et faciliter un déménagement s'il devait avoir lieu :

- Les magasiniers trient les ouvrages des magasins dont ils sont responsables pour en extraire le 3^e exemplaire du même ouvrage qui pourrait y être conservé. Ces ouvrages seront ensuite transférés au Centre technique du Livre pour y être stockés.
- Des lettres circulaires ont été envoyées au siège des sociétés savantes qui ont déposé leurs fonds à la bibliothèque afin de convenir avec elles d'une possibilité de choix parmi les documents déposés et éviter ainsi les séries redondantes qui prennent une place considérable.
- Un certain nombre de titres de périodiques possédés en plusieurs exemplaires ont été retenus pour être envoyés au Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur à Marne-la-Vallée à titre de don ou de dépôt.
- Le "fonds non coté" devrait être trié en 1998 et les ouvrages retenus intégrés au catalogue commun informatisé.
- Un projet de réattribution des fonds non pertinents est envisagé. Ce travail, qui semble très utile, rencontre cependant beaucoup d'obstacles car trouver une bibliothèque d'accueil qui soit à la fois intéressée par le don ou le dépôt de collections et qui ait la place pour les recevoir est particulièrement difficile.

3) Le problème des locaux.

"Ils sont à l'image de ce qui existe partout au Palais de Chaillot : ils sont souvent insalubres et manquent d'un équipement adéquat dans les bureaux et les réserves⁹". Cette remarque, tirée du rapport d'évaluation du Comité national d'évaluation, qualifie les locaux du laboratoire d'ethnologie et décrit assez bien ceux de la bibliothèque. Situés au "quatrième" et dernier étage de l'aile de Passy, ils occupent 1700 m² et se répartissent en fait sur trois niveaux, les magasins occupant tout le 3^e étage et le 3^e bis (entresol), tandis que bureaux, salle de lecture et à nouveau magasins se partagent le 4^e étage. Les étages 3^ebis et 4^e s'enroulent autour d'une verrière héritée de l'ancien Palais du Trocadéro détruit en 1937. Cette situation sous les toits comporte de nombreux

⁹ Comité national d'évaluation, *Le Muséum national d'histoire naturelle : rapport d'évaluation*, juin 1996, p. 234.

inconvenients comme l'a montré le dégât des eaux survenu pendant le courant du mois d'août dernier : des pluies importantes ont provoqué une accumulation d'eau sur les toits qui, dans l'impossibilité de s'écouler, s'est infiltrée progressivement le long des conduites d'évacuation jusque dans le magasin des périodiques.

L'âge du bâtiment explique également son isolation très défectueuse, l'huissierie et le système de vitrerie datant sans doute des années 1930. Il n'y a que peu de vraies fenêtres mais de grandes parois de verre au quatrième et au 3^ebis ne favorisent pas le maintien d'une température constante tandis que de petits vasistas au ras des terrasses apportent un peu de lumière ailleurs. Le chauffage est central pour tout le musée et des radiateurs en fonte sont disséminés dans les bureaux et les magasins. L'électricité, encore en 110 Volts jusqu'à la fin des années 1980, est passée en 220 Volts depuis peu et l'installation n'a pas véritablement été repensée : les prises de courant manquent cruellement dans les magasins pour l'entretien courant des sols et le dépoussiérage des ouvrages par aspirateur ; l'éclairage est dispensé par des lampes fixées sur une gaine qui franchit transversalement les rayonnages (ce qui empêche tout gain de place en hauteur) ; l'éclairage naturel n'est pas atténué. Enfin, alors que le manque de place est devenu une question cruciale, la charge prévue au sol ne permet pas l'aménagement de moyens modernes de stockage comme les compactus ou la division de certains espaces hauts de plafonds avec des planchers intermédiaires. Ces problèmes que l'on peut qualifier de structurels s'expliquent également par un manque de concertation avec le Muséum : "Le laboratoire [d'ethnologie] nourrit une certaine inquiétude sur l'absence de concertation de la part du Muséum dans la préparation du budget du Musée de l'Homme. Aucune réflexion n'est menée avec les directeurs de laboratoire du Musée de l'homme sur les parts de budget à attribuer à l'entretien du bâtiment, la conservation, l'accueil des visiteurs, etc¹⁰".

Le mobilier est également la plupart du temps d'origine à l'exception de certaines parties de l'équipement des bureaux du personnel, révolutionnés par l'arrivée de l'informatique, des banques d'accueil et de prêt dans la salle de lecture et du présentoir des périodiques pour les collections récentes en libre accès.

La bibliothèque a décidé d'améliorer les conditions du travail du personnel en créant des bureaux clos pour chacun de ses membres installés directement dans les magasins. Des cloisons atténueront à la fois les bruits inhérents au service (appels téléphoniques, imprimantes) et sépareront personnel et collections qui ne bénéficiaient pas de conditions de conservation très adéquates : chaleur, éclairage constant, vapeurs d'impression...

¹⁰ Comité national d'évaluation, *Le Muséum national d'histoire naturelle : rapport d'évaluation*, juin 1996, p. 235.

CONCLUSION

La bibliothèque du Musée de l'Homme, soixantenaire cette année 1997, est reconnue comme une importante bibliothèque de recherche dans ses disciplines de spécialité. Elle a un fonds très riche, ce qui lui a valu d'être choisie comme CADIST, pôle associé de la BNF, co-fournisseur d'images pour la base de la BNF, Gallica, et aujourd'hui dépositaire d'un exemplaire du dépôt légal. Elle a mis en place une politique dynamique pour se mettre au niveau dans le domaine des nouvelles technologies et offrir à ses lecteurs toutes les facilités de recherche et de consultation.

Son principal problème est la saturation des magasins et l'impossibilité de s'étendre dans un bâtiment rempli de toutes parts : musée, réserves, laboratoires, services administratifs et techniques, photothèque, phonothèque, salles de cours... Le Musée de l'Homme comme sa bibliothèque est saturé. De plus si le bâtiment est prestigieux, une modernisation générale s'impose pour mettre en conformité les systèmes électriques et de sécurité. Le Comité national d'évaluation, qui a expertisé l'ensemble du Muséum national d'histoire naturelle en 1996, ne s'arrête sur la bibliothèque du Musée de l'Homme que le temps d'une page mais fait plusieurs recommandations intéressantes :

- une entrée indépendante permettant d'être plus repérable et de ne pas dépendre de l'ouverture du musée.
- une extension des locaux à 4500 m²
- une augmentation des heures d'ouverture (qui ne sont que de 31 heures par semaine avec fermeture le mardi et le samedi).

Et de conclure : "Il faut d'urgence décider de son devenir. Il faut souhaiter le développement d'une vraie grande bibliothèque centrale ouverte au public et faisant le pendant de celle du Jardin des plantes". La bibliothèque espère en effet à terme l'implantation d'une médiathèque sur le modèle de celle de la Bibliothèque centrale du Muséum.

On pourrait ajouter au diagnostic du CNE la nécessité d'une meilleure conservation des collections qui ne bénéficient pas de conditions correctes dans des magasins peu fonctionnels et sans aucun aménagement autres que des rayonnages.

L'indécision des pouvoirs publics empêche les responsables de prendre des décisions à long terme sur l'avenir de la bibliothèque. Une modernisation générale - indispensable - de la bibliothèque actuelle ne peut s'envisager que si la décision est prise de son maintien dans les locaux du Palais de Chaillot, mais dans quelles conditions ? Toutefois les grandes options prises ces dernières années montrent que la bibliothèque se tient prête à accompagner les bouleversements à venir.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Comité national d'évaluation. *Le Muséum national d'histoire naturelle. Rapport d'évaluation*, juin 1996.

DUBOIS, Jacqueline et POUX, Bernadette. La bibliothèque du Musée de l'homme. In *Bulletin d'information de l'association des bibliothécaires français*, premier trimestre 1988, n°138, p. 32-39.

MORELON, Dominique. Bibliothèque du Musée de l'Homme. In *Patrimoine des bibliothèques de France*, 1995, p. 170-175.

ODDON, Yvonne. Histoire du développement de la bibliothèque du Musée de l'Homme. In *Bulletin de la société des amis du musée de l'homme*, janvier-mars 1957, p. [1-2].

VERNEAU, René. Le musée d'ethnographie du Trocadéro. In *l'Anthropologie*, t.29, 1918-1919, p. 547-560.

ANNEXE 1 : la classification de la Library of Congress.

A	Généralités
B - Bj	Philosophie
Bl -Bx	Religion
C-D	Histoire (sauf Amérique)
E-F	Histoire de l'Amérique
G	Géographie - Anthropologie
H	Sciences sociales
J	Sciences politiques
K	Droit
L	Education
M	Musique
N	Beaux-Arts
P	Linguistique et littérature
Q	Sciences
R	Médecine
S	Agriculture
T	Technologie
U	Sciences militaire
V	Science navale
Z	Bibliographie

Un indice LC est composé de plusieurs éléments qui ont chacun une significatiton précise :

- la première lettre fait référence au cadre général de classement ; les lettres les plus utilisées à la bibliothèque sont :

A	Généralités
D	Histoire
E-F	Histoire de l'Amérique
G	Géographie et anthropologie

On utilise aussi, plus rarement, N (beaux-arts), Q (sciences), Z (bibliographie).

- une seconde lettre peut venir en combinaison pour préciser le domaine, qui peut être géographique ou thématique, par ex. :

GN	anthropologie
DT	histoire de l'Afrique

- une série de chiffres décline plus précisément le sujet à l'intérieur de la discipline :

GN 307 à 549 Ethnologie et ethnographie.

GN 700 à 1350 Préhistoire

GN 307.5 Ethnologie, aspects particuliers

- Ces aspects particuliers se déclinent ensuite par un code alphanumérique ; ils peuvent être ramenés à deux séries : culture matérielle / culture non matérielle.
- Enfin pour distinguer les ouvrages rangés sur les rayons qui porteraient le même indice, les trois premières lettres du nom de l'auteur sont codées grâce à la table dite de Cutter. Ce "raffinement", un peu compliqué, n'est bien sûr plus utilisé dans l'indexation destinée au catalogue informatique.

ANNEXE 2 : Bibliographie sommaire pour l'antiquariat dans le domaine des voyages et de l'ethnologie.

Amérique :

GROLIER, Eric (de) et Georgette de GROLIER. *Le guide du bibliophile et du libraire : bibliographie générale des livres, manuscrits, autographes, atlas et recueils d'estampes, passées en ventes publiques en 1946-1948...*[avec] toutes les ventes de la bibliothèque Chadenat de 1942 à 1948. Paris : Gibert jeune, 1950. XII, 1028 p.

Ventes de la bibliothèque Chadenat : collection devenue ouvrage de référence.

SABIN, Joseph. *A Dictionary of books relating to America, from its discovery to the present time*, begun by J. Sabin, continued by Wilberforce Eames and completed by R.W.G. Vail for the Bibliographical society of America.... New-York, 1868-1936, 29 vol.

Bibliographie sélective et annotée.

TREMAINE, Marie. *A bibliography of Canadiana, being items in the Public library of Toronto, Canada, relating to the early history and development of Canada....* Toronto : the Public Library, 1934. XII, 828 p.

A bibliography of Canadiana... Supplement. Being items in the Public library of Toronto, Canada, relating to the early history and development of Canada. Toronto : the Public Library, 1959-.

Afrique :

GAY, Jean. *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Afrique et à l'Arabie. Catalogue méthodique de tous les ouvrages français et des principaux en langues étrangères traitant de la géographie, de l'histoire, du commerce, des lettres et des arts de l'Afrique et de l'Arabie.* San Remo : J. Gay et fils, 1875. XI, 312 p.

Asie :

CORDIER, Henri. *L'imprimerie sino-européenne en Chine, bibliographie des ouvrages publiés en Chine par les Européens au XVII^e et au XVIII^e siècles*. Paris : E. Leroux, 1901. IX, 75 p., pl. et fig. Publications de l'Ecole des langues orientales vivantes, 5^e série, t. III.

CORDIER, Henri. *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'île Formose*. Chartres : impr. de Durand, 1893. 59 p.

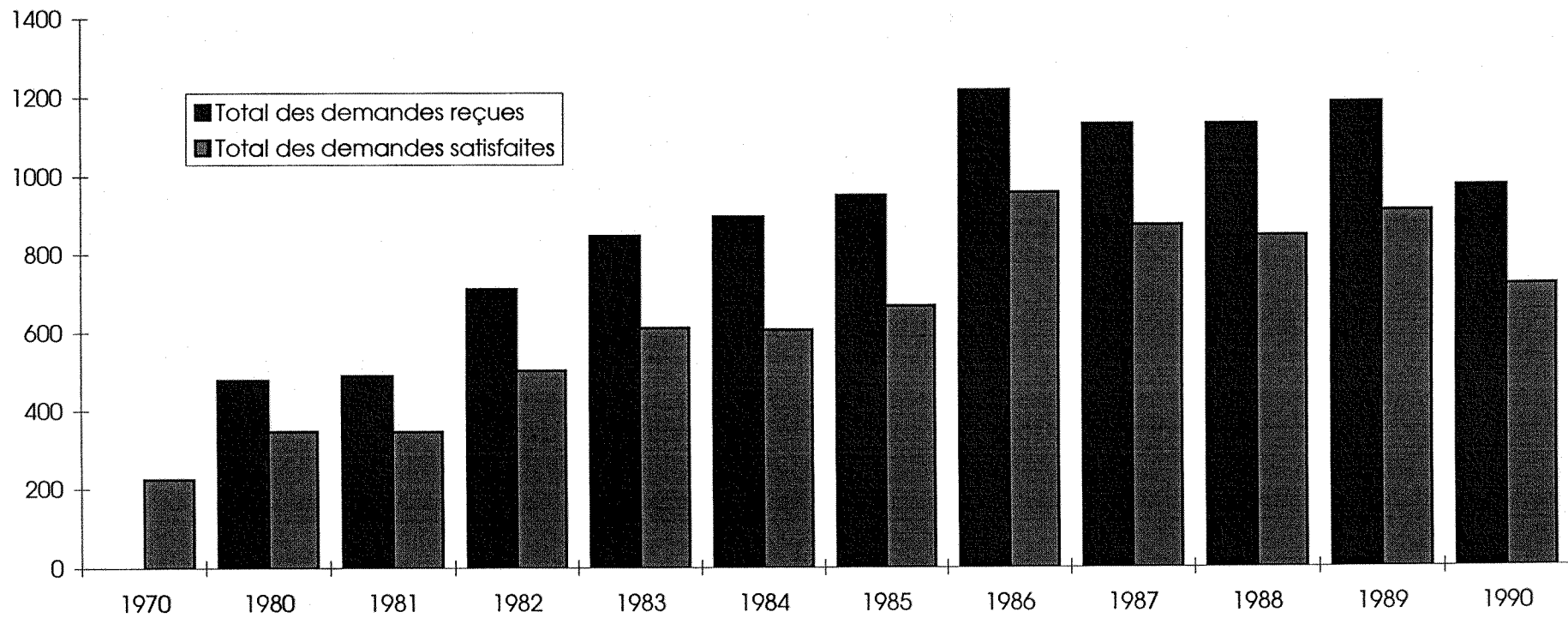
Moyen-Orient :

HAGE CHAHINE, Carlos et Neville. *Levant : éléments pour une bibliographie : guide du livre orientaliste*. Paris : C. & N. Hage Chahine, 1996. XII, 339 p. ISBN 2-911617-00-2

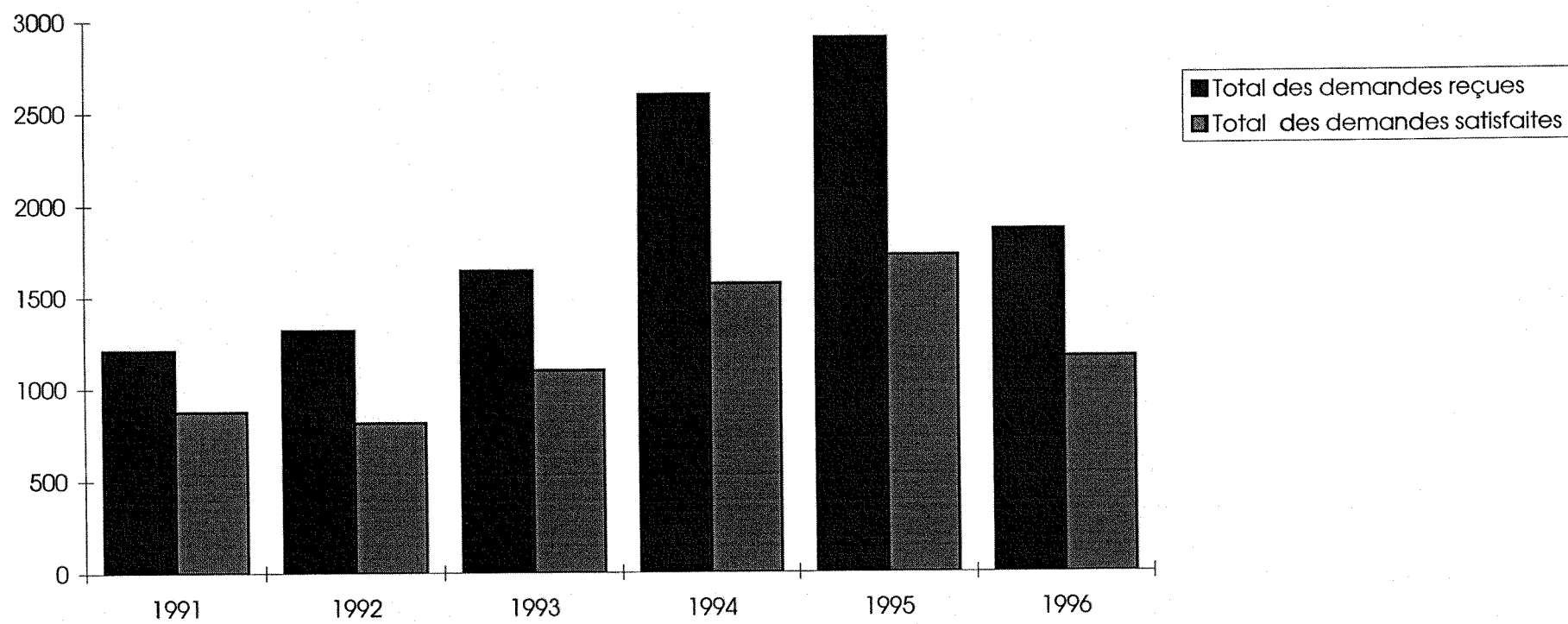
ANNEXE 3 : STATISTIQUES DU PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES

- Statistiques du PEB 1970-1990
- Statistiques du PEB 1991-1996
- Proportion de demandes reçues par courrier et par messagerie.

Statistiques du PEB 1970-1990



Statistiques du PEB 1991-1996



Proportion des demandes reçues par courrier et par messagerie

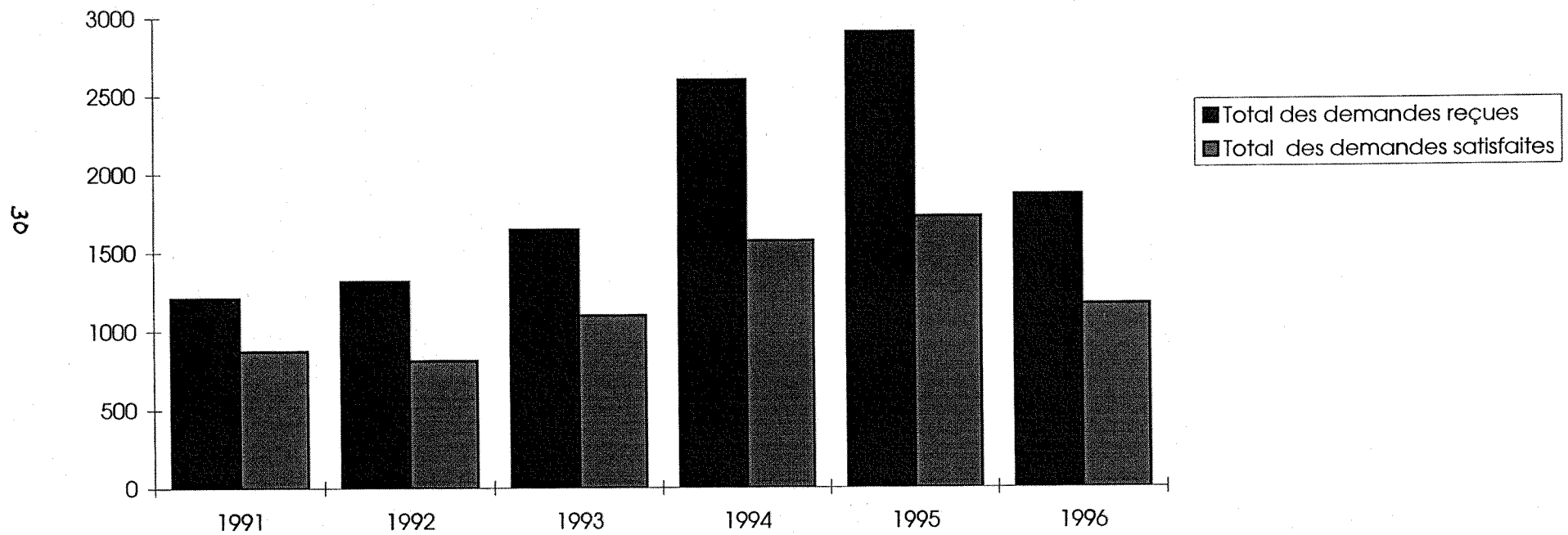


TABLE DES MATIERES

Résumé - descripteurs	1
INTRODUCTION	2
I / Présentation de la bibliothèque : collections, ressources et personnel.	4
1) Les collections	4
2) Le budget	5
3) Personnel et services	7
4) Le public	12
II/ Les développements actuels et les perspectives.	14
A- L'informatisation	14
1) Système informatique et catalogue commun informatisé	14
2) Catalogage dans OCLC et rétroconversion.	14
3) L'inscription informatisée des lecteurs	16
3) Le projet de contrat avec la société Archimed	16
B- La modernisation de la bibliothèque.	17
1) Mesures de conservation.	17
2) Mesures de rationalisation des collections	17
3) Le problème des locaux	18
CONCLUSION	20
Bibliographie sommaire	21
Annexes	22
1- la classification LC	22
2- Bibliographie sommaire pour l'antiquariat dans le domaine des voyages et de l'ethnologie	24
3- Statistiques du PEB	26